



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 21 juin 2016 à 18h00

- Préparation des informations pour le Conseil de ce soir 20h.00 ;
- Décide de communiquer la répartition des dicastères de la prochaine législature aux conseillers ;
- Décide de porter à la connaissance des conseillers les remarques du service des communes concernant le règlement SDIS. Ces observations étant parvenues ce jour, le règlement sera tout de même présenté aux conseillers ce soir ;
- Décide de valider les remarques et modifications du service des communes au sujet du règlement sur l'eau, ce dernier sera également soumis au vote ce soir ;

Séance levée à 19h.55

La municipalité